



Journée d'action du 10 septembre

Une journée de mobilisation qui va compter !

La mobilisation de 370 000 salariés dans près de 200 rassemblements et manifestations, ce jour, démontre que les salariés et une majorité de la population de notre pays refusent une capitulation face aux exigences des marchés financiers qui veulent affaiblir, puis détruire notre système de retraite par répartition. La mobilisation d'aujourd'hui vient confirmer les sondages d'opinion de ces derniers jours pour exiger une autre réforme. Elle contredit l'échec annoncé par les défenseurs de cette réforme.

Les salariés ne se résignent pas à la baisse des pensions et à l'allongement de la durée de cotisations.

Après des cadeaux au Patronat de 20 milliards d'euros sous forme de « crédit d'impôts emploi compétitivité » (CICE), de loi, dite de sécurisation de l'emploi qui sécurise les offensives patronales contre les droits et les salaires des salariés, une cinquième réforme des retraites en vingt ans s'inscrit dans la logique de l'allongement de durée de cotisations comme unique réponse à apporter.

Même si des propositions ont été prises en compte, comme la validation des années d'apprentissage et la création d'un dispositif prenant en compte la pénibilité, le projet de loi qui sera présenté le 18 septembre prochain au Conseil des ministres, doit être réécrit. Il demeure un projet injuste et économiquement inefficace.

Les milliers de grévistes et de manifestants ont affirmé que d'autres solutions sont possibles pour l'avenir. Augmenter les salaires, revoir les exonérations de cotisations sociales patronales et développer l'emploi... sont autant d'exigences à gagner pour financer notre système de retraite et de protection sociale.

La CGT va créer toutes les conditions avec les autres organisations syndicales et de jeunesse pour élargir la mobilisation dans les prochains jours.

D'ores et déjà, elle appelle les jeunes salariés à se mobiliser avec les organisations de jeunesse le 18 septembre 2013, jour du Conseil des ministres.

Montreuil, le 10 septembre 2013